

Le 14 septembre 2018

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur relative au remplacement des disjoncteurs de modèle PK - Suivi administratif de la décision D-2016-174 (R-3968-2016)  
Notre dossier : R043220 YF

---

Chère consoeur,

Dans sa décision citée en rubrique, la Régie de l'énergie (la « Régie ») a accueilli la demande de traitement confidentiel d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») portant sur les coûts détaillés du projet contenus à la pièce HQT 2, Document 2 (B 0012) jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an de la date de sa mise en service finale<sup>1</sup>.

Conformément à cette décision, le Transporteur informe la Régie que la mise en service finale du projet, qui constitue le point de départ de la computation du délai précité, a eu lieu en août 2018.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

---

<sup>1</sup> Paragraphes 93 et 98.